

LIGUE ARABE

Se réformer ou disparaître



DROITS DE L'HOMME ET MONDE ARABE



OÙ VA LE LIBAN ?

Indispensable ONU

Pourquoi assassiner Hariri ?

Une chance pour Assad



ZOOM

Ibrahim al Jaafari, un islamiste au pouvoir



PORTRAIT

Ali Sistani, la Hawza silencieuse



Edito

Victoria Curzon Price
Présidente du Cermam

Professeur d'économie politique
à l'Université de Genève



La Constitution européenne : naissance d'une superpuissance ?

En 1776, les représentants des 13 colonies qui allaient devenir les Etats-Unis d'Amérique se sont réunis à Philadelphie pour se mettre d'accord sur une Constitution. Constitution encore en vigueur de nos jours et qui, comme chacun sait, est à la base de la vie politique de la plus ancienne des démocraties des temps modernes. La plus puissante aussi.

En 2005, les Européens sont appelés à se prononcer sur un projet de Constitution qui a pour objectif de présider aux destinées de 25, voire 30 pays et même davantage, du Vieux Continent. Assistons-nous à la naissance d'une nouvelle superpuissance ?

N'en déplaise à certains nostalgiques du pouvoir, le projet européen demeure désespérément économique. Cela ne veut pas dire qu'il soit dénué de sens politique. Bien au contraire, l'économique et le politique sont très imbriqués, pour la simple raison que

tout Etat, normalement, veille à la prospérité de ses citoyens, et en tire une partie de sa légitimité. Mais le projet européen ne peut s'aligner que sur le plus petit dénominateur commun, et celui-ci reste économique. L'Europe des marchands crée la prospérité, et contribue donc à la paix, de façon indirecte. Au-delà de cet objectif modeste, mais atteignable, le consensus disparaît. L'Europe des chancelleries, l'Europe des états-majors n'a jamais parlé d'une seule voix. La Fédération des Etats-Unis d'Europe n'est donc pas pour demain.

Alors que dire des enjeux de cette fameuse Constitution européenne? Pour simplifier et pour faire court, elle met en évidence l'économie sociale de marché pour mieux préserver le modèle social européen. Pour certains elle ne va pas assez loin, pour d'autres elle s'avance trop, ce qui suggère qu'en réalité elle demeure proche de l'immobilité. Le reste du monde peut donc dormir sur ses deux oreilles. L'Europe n'est pas en train de devenir une superpuissance. Elle est simplement une zone de prospérité et de paix, qui rayonne en tant que telle. Et c'est là que réside sa force tranquille, pas dans un hypothétique «Ministre des Affaires étrangères de l'Union», prévu par la Constitution mais qui aura très peu de choses à dire. Bruxelles n'est pas Philadelphie. ■

Liban: l'ONU doit intervenir

Mustafa B. Hamarneh

Directeur du Centre d'Etudes Stratégiques à l'Université d'Amman, Jordanie

> N'est-il pas exceptionnel que le décès d'un homme politique ait créé un tel vide alors que le Liban est un pays de tradition démocratique, un pays d'institutions ?

Non, la mort de Rafic Hariri a créé les conditions d'un débat plus vigoureux entre les différents groupes au pouvoir et l'opposition en général. Cet événement a surtout révélé les forces et les faiblesses du système libanais.

> Les craintes du roi Abdullah de Jordanie concernant le «croissant chiite» Hezbollah-Syrie-Iran sont-elles justifiées ?

Le roi Abdullah n'en a pas parlé comme d'une question d'ordre religieux. Il s'est exprimé à propos des conséquences d'une telle alliance en matière de sécurité pour la région.

> Pensez-vous que la crise libanaise s'est internationalisée alors qu'elle n'était auparavant qu'une crise locale, confinée à la région ?

Non. En fait, l'ampleur de ce qui s'est passé

suite page 6

Sommaire

A lire dans ce numéro

Actualité	1
Où va le Liban ?	
Regards croisés	2
Liban - Syrie : les relations dangereuses	
Entretien	3
Amre Moussa	
Zoom	4
Ibrahim Al Jaafari	

Portrait

Ali Sistani
Agenda

Recherches en cours

Iran : l'Etat esthétique
Etudier l'islam en Suisse

Genève

Droits de l'homme et monde arabe
Agenda

4 Notes de lecture / Marque-pages

L'islam, la République et le monde
La banque islamique en vogue

Point de vue / A suivre

La CFII ou la polémique en direct
Le Maroc veut sa chaîne d'information

Liban-Syrie ou les relations dangereuses

Assassinat de Hariri: l'avertissement

Ghassan Mukahil

Ancien rédacteur en chef adjoint du journal Al Safir (Beyrouth) et Al Khaledj (Émirats arabes unis). Analyste politique et producteur d'Al Arabiya TV, Dubaï



> Comment expliquez-vous la détermination de la communauté internationale à appliquer la résolution 1559?

Aujourd'hui, tout pays qui en occupe un autre est condamné par la communauté internationale. La Syrie, qui occupe militairement le Liban, est condamnée et contrainte par le reste du monde à quitter le pays occupé.

Une autre raison concerne la France en particulier car elle est le principal promoteur de la résolution 1559. Les relations entre la France et la Syrie ne sont pas au beau fixe, en plus de la relation personnelle entre Hariri et Chirac.

La France est consciente qu'elle perd du terrain au Moyen-Orient au profit des Etats-Unis. En parrainant la résolution 1559, en montrant son soutien au Liban, elle tente de « reconquérir » ce qu'elle a perdu.

Enfin, le gouvernement Bush veut changer le Moyen-Orient et la résolution 1559 s'inscrit dans sa stratégie, car il est bien évident qu'il ne peut pas faire en Syrie ce qu'il a fait en Irak. De plus, il importe pour les Etats-Unis de réduire au minimum les dangers menaçant la reconstruction en Irak. Or, avec un Hezbollah fort qui peut créer des problèmes et une Syrie qui ne faiblit pas, la tâche est plus difficile.

> On entend parler d'une alliance Syrie-Iran-Hezbollah. Jusqu'où cette alliance peut-elle mener?

Ce n'est pas une véritable alliance, une alliance officielle, dans la mesure où, si la Syrie était attaquée, je ne pense pas que l'Iran soutiendrait celle-ci militairement. De plus,

l'Iran ne confirme pas l'existence de cette alliance. Si le gouvernement syrien s'effondre, l'Iran sera plus isolé.

En outre, il faut rappeler que le régime politique iranien est hostile au parti Baas au pouvoir en Syrie. Il n'est pas dans l'intérêt de l'Iran de conclure une alliance officielle avec la Syrie.

> Le Liban a connu des assassinats politiques dans le passé. Qu'est-ce qui fait de l'assassinat de Rafic Hariri un événement exceptionnel?

Tout d'abord, M. Hariri avait un projet politique pour le Liban et aussi pour la Syrie, et plusieurs Etats occidentaux, à savoir la France et les Etats-Unis, soutenaient son projet... Hariri est vraiment le premier homme à avoir eu un projet libéral de cette importance.

De plus, le choix du moment de cet assassinat a toute son importance. Il n'y avait pas de conflit majeur manifeste au Liban, on était dans une période relativement paisible. La plupart des assassinats politiques passés ont eu lieu pendant la guerre civile, ce qui n'est pas le cas cette fois-ci.



B. Assad, président syrien

En outre, la relation personnelle entre Hariri et des officiels américains et français est à prendre en compte pour mesurer l'importance de cet assassinat.

Enfin, un dernier aspect concerne la manière dont l'assassinat a été perpétré. Les auteurs de cet attentat n'ont pas utilisé une petite bombe; mais plusieurs tonnes de TNT. L'attentat ne visait

pas seulement M. Hariri. C'était un message pour le Liban tout entier. Il semblerait que les auteurs de l'attentat voulaient montrer qu'ils étaient prêts à embraser l'ensemble du pays. ■

La crise libanaise: une chance pour le président syrien

Jamil K. Mroue

Rédacteur en chef du Daily Star-International Herald Tribune, Liban

> L'opposition libanaise à la présence syrienne au Liban peut-elle devenir une coalition po-



litique pour les prochaines élections?

Les différents groupes qui composent l'opposition n'ont pas besoin de former un front unique, ni d'adopter et de présenter un agenda. Il n'y a pas besoin d'un programme commun. Le plus important est de maintenir l'accord de Taëf et de discuter sur la base de cet acquis. C'est une question un peu délicate. Nous avons besoin d'élaborer un nouveau cadre pour son application, de le développer en un contrat politique. Lequel constituerait alors la nouvelle base d'une Constitution.

> Pensez-vous que les Libanais peuvent former une coalition politique sans le Hezbollah si celui-ci maintenait son rejet de la résolution 1559?

Si l'opposition libanaise parvient à réaliser ce contrat politique et à discuter de la Constitution, le Hezbollah sera automatiquement



R. Hariri

inclus et coopté dans le débat. La question de la résolution 1559 ne sera plus pertinente. Seul l'accord de Taëf est important. Les deux principaux protagonistes de l'opposition libanaise, les Chrétiens et le Hezbollah chiite, ne sont pas totalement opposés, ils partagent une cause commune.

> Pensez-vous que La question libanaise va affaiblir Bachar El-Assad au profit des conservateurs ou bien au contraire consolider sa position contre ceux qui s'opposent à la réforme politique?

Je pense qu'il devrait voir cela comme une chance, une occasion en or, pour accélérer le processus de réforme en Syrie. C'est une véritable possibilité d'ouverture pour lui. En mai, il est prévu que Bachar El-Assad dirige une conférence sur le parti Baas. Ce sera une plateforme idéale pour lui et pour lancer les changements en Syrie, après ceux qui ont eu lieu au Liban. ■

Propos recueillis par Halla Al-Najjar

Actualité

[Entretien]

Entretien avec Amre Moussa

La Ligue arabe doit se réformer
ou disparaître

Amre Moussa

Secrétaire général de la Ligue des États arabes depuis mai 2001. Ministre des Affaires étrangères en Égypte pendant dix ans



> Quatre ans après votre arrivée à la tête de la Ligue des États arabes (LEA), avez-vous dressé un inventaire de l'héritage laissé par votre prédécesseur?

Je ne vais pas revenir sur les réalisations de la Ligue depuis sa création. Ce que j'ai constaté, c'est une dissymétrie entre le nombre impressionnant des décisions prises par la Ligue et le nombre franchement limité de ses initiatives concrètes. J'ai été frappé également par le recul du professionnalisme dans la gestion des dossiers traités par l'organisation. C'est d'ailleurs une de mes priorités depuis mon arrivée à la tête de la LEA.

> Ces mesures suffisent-elles pour relancer la Ligue arabe?

Je reste convaincu que la grande réforme de la Ligue est d'ordre conceptuel. Elle doit comprendre qu'elle est une organisation régionale et qu'elle ne doit pas s'intéresser uniquement à la politique. Le développement humain, la culture et la société sont des éléments importants, longtemps ignorés par la LEA. Notre organisation doit aussi s'ouvrir sur la société civile, les chambres de commerce et l'ensemble des acteurs économiques.

Ce n'est pas une guerre qui permettra la démocratisation et le développement économique du Proche Orient

> Les attentes des peuples arabes dépassent largement la «réponse» donnée par la Ligue arabe. Êtes-vous conscient de ce décalage?

Il est plus facile de critiquer la Ligue que de critiquer les États. C'est la volonté arabe commune qui est en cause. La LEA n'est-elle pas

fondée sur la position politique commune de tous les États arabes? Je suis le chef de cette Ligue et j'accepte les critiques formulées à son encontre.

> Ne pensez-vous pas que, contrairement au modèle européen, la LEA manque d'un noyau fort qui serait le véritable moteur de l'organisation?

Sans doute. Nous avons besoin d'un État fort ou de plusieurs États pivots. Les membres ne partagent pas forcément les mêmes intérêts, les mêmes options stratégiques, ni les mêmes motivations.

> À quels États pensez-vous?

Ces États doivent représenter le Machrek et le Maghreb arabes. L'Égypte, de par sa position et son histoire, a une place incontournable.

> Les hauts responsables américains du Pentagone, affirmaient que la position officielle des pays arabes à la veille de la guerre contre l'Irak n'était pas hostile. Qui croire?

Il est faux de dire qu'il n'existait pas d'opposition officielle arabe à une attaque contre l'Irak. Je vous renvoie au document final du dernier Sommet arabe tenu à Beyrouth en mars 2002. Mais il n'est pas impossible que le Pentagone se fonde, pour faire une telle affirmation, sur ses contacts privés avec des officiels de certains États arabes, qui ne représentent pas l'ensemble du monde arabe opposé à la guerre contre l'Irak.

> Pourquoi l'Arabie saoudite et le Koweït ont-ils refusé de faire traiter le dossier irakien à la Ligue arabe et non aux Nations Unies?

On ne peut pas parler de refus. Seule la Ligue arabe est en mesure de résoudre les problèmes interarabes. Cependant, le cas irakien était du ressort de l'ONU et de ses résolutions.

> La lutte entre clans pour le partage de la rente pétrolière ronger les pays arabes qui souffrent de l'immobilisme et de l'usure de leurs régimes politiques. Êtes-vous favorable à une pression internationale pour encourager le renouvellement des élites et soutenir la démocratisation des pays arabes?

Ce n'est pas une guerre qui permettra la démocratisation et le développement économique du Proche Orient. Je suis fermement convaincu qu'elle serait contre-productive. Quant au blocage qui caractérise les systèmes politiques, allez en chercher la cause dans le

conflit qui oppose Palestiniens et Israéliens. Je n'en connais pas d'autres raisons.

> L'initiative de paix lancée par le prince héritier d'Arabie saoudite, l'émir Abdallah, et acceptée par le sommet arabe de Beyrouth et d'Alger, est-elle déjà dépassée?

Le plan de l'émir Abdallah demeure la référence, le seuil en-dessous duquel on ne négocie pas. Notre exigence fondamentale n'a pas changé: un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale, une solution juste pour la question des réfugiés et le retrait israélien des territoires arabes. C'est justement cela la substance du plan arabe.

> Ruinés par des budgets de défense injustifiés, les Arabes ont perdu face à Israël. Ne pensez-vous pas que le monde arabe a surtout besoin d'une pause pour se consacrer à des réformes politiques internes au lieu de brandir la menace de l'ennemi éternel?

Plusieurs raisons d'ordre social, économique et politique expliquent le mécontentement et la frustration des peuples arabes. Mais le nœud du problème est toujours la non-résolution du problème palestinien. Certains sous-estiment la gravité de cette crise. Ils ignorent l'impact psychologique et culturel du drame que vivent les Palestiniens. Bien sûr, le statu quo actuel est l'expression de notre échec collectif et le prélude possible à d'autres dérives plus dangereuses.

> Avez-vous songé à démissionner de votre poste de chef de la Ligue arabe?

Absolument. Je ne vous cache pas que l'idée de quitter la Ligue arabe m'a effleuré plus d'une fois. Mais je reste persuadé que la Ligue a toutes ses raisons d'être. ■

Propos recueillis par Hasni Abidi

AGENDA

Salima Djebbari

Conférence – Débat:

Les réformes politiques dans le monde arabe

26 mai à l'Institut Royal des Relations Internationales (IRRI), Bruxelles

Organisé par le CERMAM et MEDEA en collaboration avec l'IRRI

Inscription : info@cermam.org

Actualité

[Zoom / Portrait]

ZOOM

Ibrahim al-Jaafari Un islamiste au pouvoir

Quand nous aurons fini de bâtir des forces de sécurité irakiennes, nous demanderons aux forces étrangères de quitter l'Irak

Ibrahim al-Jaafari, de son vrai nom Ibrahim Al-Ushayqer, est âgé de 58 ans et médecin de formation. Natif de Kerbala, Ibrahim al-Jaafari est le chef du parti Dawa Islamiya – l'une des formations chiites les plus anciennes du pays – auquel il appartient depuis l'âge de 17 ans. Il a fui l'Irak en 1980 pour se réfugier en Iran, au moment de la répression sanglante menée par Saddam Hussein contre les chiites du pays. Il s'est ensuite installé en Grande-Bretagne en 1989. Il a été l'un des premiers dirigeants de l'opposition en exil à

regagner le pays au printemps 2003.

Depuis son retour au pays, il a été le premier président du Conseil de gouvernement mis en place par les Américains après la chute de Saddam. Il a également occupé le poste de vice-président dans l'administration intérieure à partir de juin 2004.

Il figurait en deuxième position sur la liste chiite parrainée par l'ayatollah Sistani – l'Alliance irakienne unifiée – sortie victorieuse des élections du 30 janvier dernier.

L'Alliance irakienne unifiée a remporté 48% des suffrages exprimés et 140 députés, c'est-à-dire la majorité absolue au Parlement. Le 22 février, Ibrahim al-Jaafari a été désigné candidat de cette coalition au poste de Premier ministre. Cette désignation a été décidée à la suite des désistements d'Adel Abdoul Mahdi, ancien ministre des Finances et l'un des principaux leaders du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak, (la plus importante formation de cette coalition chiite), et d'Ahmed Chalabi.

Même s'il paraît jouir d'une grande popularité parmi la population et si sa nomination semblait courue d'avance, il ne fait pas l'unanimité au sein de la classe politique; les par-

tisans d'Iyad Allaoui lui reprochent ses liens avec le régime de Téhéran et les Kurdes critiquent son conservatisme religieux.

Al-Jaafari considère prématuré l'établissement d'un calendrier pour le retrait des troupes de la Coalition. «Quand nous aurons fini de bâtir des forces de sécurité irakiennes, nous demanderons aux forces étrangères de quitter l'Irak».



Porte ancienne, Marrakech. N. Kassimi

PORTRAIT

Ayatollah Ali Husaini al-Sistani La Hawza silencieuse

Diviser le peuple irakien est un acte de trahison

L'ayatollah Sistani est un religieux chiite iranien, né à Mashhad (Iran) le 4 août 1930 et résidant à Nadjaf, ville sainte chiite en Irak. Il est le principal dirigeant spirituel de la communauté chiite d'Irak, autrement dit la plus haute autorité religieuse du pays. Aujourd'hui, la majorité des chiites irakiens considèrent l'ayatollah Sistani comme leur marja' (le marja' désigne, chez les chiites, un dignitaire religieux pratiquant l'ijtihad – effort d'interprétation de la chari'a par l'exercice de la raison – pris comme source ou référence et dont l'imitation par les croyants a été rendue obligatoire), même si l'on estime que la plupart de ses imitateurs se trouvent en Iran. Il a été le disciple de l'ayatollah Abul Qassim al-Khoei.

Depuis la fin du régime de Saddam Hussein, l'ayatollah Sistani, traditionnellement soucieux de ne pas s'impliquer dans les affaires politiques, a joué un rôle politique grandissant, notamment depuis sa médiation avec l'imam Moqtada al-Sadr, à la tête du groupe armé de résistance «Jaish al-Mahdi» (Armée du Mahdi) qui a combattu les troupes américaines à Nadjaf. Sistani a, par ailleurs, invité le clergé chiite à s'engager en politique et il a parrainé la liste chiite de l'Alliance irakienne unifiée au moment des élections. Il est partisan d'une protestation passive contre l'occupation américaine (il a appelé les chiites Irakiens à marcher vers Nadjaf). Ses adversaires, en particulier les partisans de l'imam al-Sadr, refusent qu'il joue un rôle actif dans le pays, en raison notamment de son origine iranienne.

Partisan de l'unité nationale, l'ayatollah Sistani a déclaré: «Diviser le peuple est un acte de trahison. Transmettez mes hommages à toutes vos tribus et au clergé sunnite et dites-leur que Sistani leur baise les mains et leur implore de s'unir avec tous les autres Irakiens, chiites, Kurdes, chrétiens, Turkmènes. Unissez-vous et comptez sur moi pour tenir tête aux Américains...».

AGENDA

Salima Djebbari

Mai 2005

Conférence :
La croissance de la ville maghrébine à travers les âges

26-27-28 mai 2005

Hôtel Les Ambassadeurs, Tunis

Organisé par American Institute of Maghribi Studies/AIMS

Contact:

James Miller, cemat@planet.tn ou E.Gottreich, emilyrg@berkeley.edu

Appel à contributions voir:

www.la.utexas.edu/research/mena/aims

A paraître dans les Cahiers du CERMAM:

L'islam est-il passé à l'ouest?

Oliver Roy

Iran : l'Etat esthétique

La mode comme pratique de la formation de l'individu en Iran

Alec H. Balasescu

Royal University of Bahrain

L'étude explore les pratiques quotidiennes de la mode et propose une ethnographie de la production, de la commercialisation et de la consommation des vêtements dans deux villes, Paris et Téhéran. Fondée sur les théories de la sujétisation, elle analyse la place de la mode dans le phénomène de la formation de l'individu. La recherche propose une réorientation du débat par l'abandon des catégories binaires telles que les binômes public/privé, externe/interne, masculin/féminin, moderne/non moderne. On propose de remplacer ces catégories par l'analyse de leur articulation dans la formation de l'individu telle qu'elle est reflétée dans les pratiques de la mode.

L'étude de terrain se concentre sur le circuit des images de mode et des vêtements depuis leur site de production (Paris ou Téhéran) jusqu'aux consommateurs de Téhéran. Tandis qu'un grand volume de ventes vers le Moyen-Orient

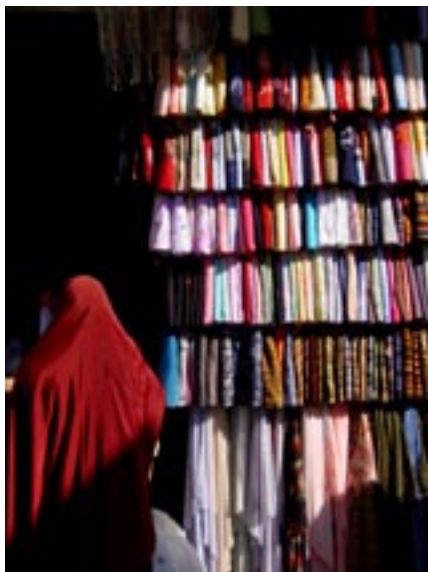
stimule l'industrie de la mode à Paris, les pratiques sociales de la mode à Téhéran renaissent et gagnent en visibilité dans les espaces urbains. On constate depuis cinq ou six ans la formation d'un goût spécifique et un développement de la connaissance des marques parmi les clients de l'industrie de la mode à Téhéran. La circulation des images au moyen de la télévision par satellite, ainsi que la mobilité des personnes entre les deux villes, sont à l'origine de ces phénomènes. Malgré les restrictions relevant du protectionnisme économique sur les importations de vêtements en Iran, Téhéran est riche en boutiques offrant des articles de prêt-à-porter de marque. En même temps, les maisons de mode

à Paris adaptent leur créations aux clients du Moyen-Orient, les politiques de marché suivant une géographie de l'esthétique régionale. Des formes, des couleurs, des noms sont de nouvelles présences dans le paysage urbain de Téhéran. Accessibles à une petite partie de la population, les vêtements importés créent néanmoins un imaginaire social de la modernité par leur lien matériel avec

leur site de production lointain. Parallèlement, les créateurs locaux sont les initiateurs d'une industrie émergente qui adopte, adapte et forme des goûts nouveaux.

Les représentations de l'Iran en Occident mettent l'accent sur une association linéaire entre modernité, laïcité et jeunesse, représentation médiatisée par des observations de type journalistique sur la consommation. Sans négliger le mécontentement d'une partie de la population iranienne vis-à-vis du régime,

l'étude aboutit à une conclusion légèrement différente de la représentation occidentale habituelle: aujourd'hui, un type moderne du sujet politique émerge après 25 ans de régime politique islamiste. Les modèles de ce sujet sont précisément les jeunes femmes et hommes présentés abusivement comme des opposants. La recherche a mis en évidence leur manière d'être modernes sans être nécessairement laïques. Des mutations démocratiques font partie du paysage politique iranien et sont en interaction dynamique avec le régime, de la même manière que les pratiques de la mode interagissent avec la configuration spatiale et morale d'un environnement à dominance musulmane. ■



Marchand de foulards, Le Caire
N. de Larvergne

Etudier l'islam et le monde arabe dans les universités suisses

Chiara Sulmoni

Quand on pense au monde arabe et musulman, les controverses politiques et religieuses, le terrorisme et les problèmes du développement prennent le dessus sur toute autre question.

Les événements du 11 septembre ont alimenté les malentendus entre Orient et Occident

En Suisse, les études sur l'islam et la civilisation arabe sont concentrées dans les sciences humaines. Les sujets traités ne sont pas déterminés par l'urgence et collent relativement peu à l'actualité. La neutralité helvétique n'est pas étrangère à ce choix. Les universités de Zürich, Bâle et Berne enseignent la religion, l'histoire et la littérature. A Zürich et à Berne s'ajoutent les sciences, la géographie et la philosophie. On s'occupe aussi de questions contemporaines, mais uniquement sous l'angle de la culture. Berne propose néanmoins des cours comprenant des éléments d'anthropologie et de sociologie, ce qui permet de dire que cette université s'oriente progressivement vers une approche par les sciences sociales. L'arabe est considéré comme aussi important que les autres matières. On peut aussi étudier le turc, le farsi ou l'ouzbek. Dans le cadre de la formation, il est vivement recommandé à Zürich, de faire un séjour linguistique dans un pays arabophone.

Avec le passage du système suisse de licences au système européen, l'Université de Berne prévoit de renforcer les sciences sociales. Quant à l'Université de Genève, elle s'occupe presque exclusivement des aspects contemporains de l'Islam et des pays arabes dans les sciences humaines; de plus, le département d'arabe de sa faculté des Lettres a créé, avec l'Université de Lausanne et l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUÉD), un diplôme post-licence pluridisciplinaire, ouvert aux étudiants ayant suivi d'autres formations et prioritairement orienté vers les questions religieuses et politiques du monde arabe et musulman contemporain. ■

La réforme des droits de l'homme, un défi pour les pays arabes

Samy Linden

Journaliste spécialiste du monde arabe

Ce n'est encore qu'un projet dont seul le cadre général est tracé. Les Etats membres de l'ONU doivent en élaborer le contenu. Mais en l'état, le projet de réforme de la Commission des droits de l'homme (CDH) défendu par Kofi Annan résonne comme un défi lancé au monde arabe: mettez un terme aux violations dont vous êtes coutumiers, ou acceptez à terme d'en payer le prix, tel est concrètement l'enjeu du processus en cours.

Dans l'esprit du secrétaire général de l'ONU, en effet, seuls les Etats respectant un certain nombre de critères en matière de respect des droits de l'homme seraient en mesure de faire partie du nouvel organe, qui devrait compter moins que ses actuels 53 membres. Nul doute que l'Arabie saoudite, l'Egypte, le Qatar, la Mauritanie et le Soudan, actuels membres de la CDH, en seraient exclus. Mais ailleurs dans le monde arabe, quel autre pays pourra décemment prétendre y postuler?

Mettez un terme aux violations dont vous êtes coutumiers, ou acceptez à terme d'en payer le prix

En outre, tous les pays sans distinction devraient faire l'objet d'une évaluation de la part du futur Conseil, dont les membres doivent être élus par l'Assemblée générale de l'ONU à la majorité des deux tiers. Ceci au nom de «l'universalité des droits de l'homme et de leur caractère indivisible», l'un des points faibles de l'actuelle commission. Au cours de sa 61e session, qui s'achève le 22 avril, cinq projets de résolution auront été déposés contre Israël, contre un seul contre un pays arabe, le Soudan. Comme le remarque un observateur, «les pays arabes sont prompts à s'offusquer du deux poids-deux mesures dont bénéficierait l'Etat hébreu, mais quand on voit ce qui se passe à la Commission, on pourrait aisément leur retourner l'argument». Même aux pires années de la guerre civile algérienne, en effet, la situation dans ce pays n'a pas fait l'objet de la moindre men-

tion par la CDH. Et l'examen de la situation dans les autres pays est à l'avenant, victime de cette «solidarité arabe» qui désespère les défenseurs des droits de l'homme: «A cause du caractère éminemment politique de cette soit-disant solidarité, Israël ne se fait même pas condamner pour les bonnes raisons», explique Hassiba Hadj Sahraoui, de La Commission internationale des juristes. ■

suite de «Liban: L'ONU doit intervenir»

au Liban exigeait l'intervention des Nations Unies.

> **Selon certains Libanais, la Constitution est dépassée par rapport aux accords de Taëf et a besoin d'être remplacée. Partagez-vous ce point de vue?**

Non, je ne pense pas que la Constitution libanaise ait besoin d'être remplacée.

> **Est-ce la fin des accords de Taëf?**

Certains secteurs de la vie politique libanaise demandent la révocation de l'accord de Taëf mais je ne pense pas que ce soit, à proprement parler, la fin de ces accords. ■

Propos recueillis par Halla Al-Najjar

Le CERMAM dans les médias

Le Temps

Monde arabe et méditerranéen
07 avril 2005

Radio Alger chaîne I

La disparition du pape Jean-Paul II et le monde musulman
07 avril 2005

Tribune de Genève

Le nouveau pouvoir irakien va irriter Washington
8 avril 2005

Radio suisse romande

La place des sunnites en Irak
Emission Forum, 8 avril 2005

Radio Alger chaîne III

Liban : les élections de l'incertitude
Journal du soir, 12 avril 2005

AGENDA

Salima Djebbari

Juin 2005

Colloque international: Les migrations algériennes à l'étranger

11 et 12 juin 2005, Alger

Organisé par l'Université d'Alger. Faculté des sciences humaines et sociales, Département de sociologie

Contact: Hocine Labdelaoui (sociobouza@yahoo.fr; sociomigr@yahoo.fr)

Juillet 2005

Congrès: Musulmans d'Europe et d'ailleurs - Gens d'ailleurs en terres d'Islam

7-9 juillet 2005, Strasbourg

XIXe Congrès de l'AFEMAM / Association Française pour l'Etude du Monde Arabe et Musulman

Date limite pour contribution: 30 avril 2005

Email: denoix@mmsch.univ-aix.fr. www.afemam.org

A paraître dans les Cahiers du CERMAM:

La paix par le dialogue des cultures



Barrage de police au Caire. I. El Amrani

Notes de lecture

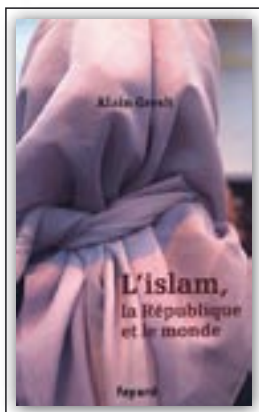
[Marque-pages]

L'islam, la République et le monde

d'Alain Gresh, Paris, Fayard, 2004

Hallan AL-Najjar

Alain Gresh est rédacteur en chef du Monde diplomatique. Il a notamment publié Israël, Palestine, vérités sur un conflit (Paris, Fayard, 2002).



Après les débats passionnés qui ont secoué l'opinion publique et la scène politique françaises sur la question du voile à l'école, et la quasi-unanimité qui s'en est dégagée, Alain Gresh se penche, dans son dernier livre, sur le thème de l'islam en France.

Il s'attaque au problème de la représentation de l'islam par les médias, les intellectuels et les hommes politiques français et aborde les difficultés de la population musulmane française, face à cette représentation, à se construire et à s'organiser dans le cadre des lois de la République, et à trouver sa place dans une société qui tend à l'exclure.

À partir d'une vision laïque et rationnelle, il tente de mettre en évidence et de déconstruire le fantasme de cette « menace islamique »; menace créée volontairement et entretenue par des médias qui véhiculent une image souvent erronée et subjective de l'islam. Et pourtant, ce discours médiatique est relayé par les autorités publiques qui détournent ainsi l'attention sur les vrais problèmes de fond qui agitent la société.

Alain Gresh examine les différents thèmes souvent invoqués dans les débats sur l'islam tels que le port du voile, le communautarisme, le statut de la femme, la loi de 1905, la laïcité, l'islamophobie.

Il termine son livre sur une note optimiste et appelle à créer une volonté de « vivre ensemble ». La démarche d'Alain Gresh est essentielle et méritoire car elle permet d'apporter certains éléments de réponse et une compréhension plus honnête de l'islam et des musulmans de France. ■

L'Islamic Bank of Britain, une première en Europe



Carole Lager

La Grande-Bretagne a ouvert en septembre 2004 la première banque islamique d'Europe: l'Islamic Bank of Britain (IBB – www.islamic-bank.com). La plupart des grandes institutions financières occidentales se sont certes déjà adaptées à leur clientèle musulmane en leur offrant des produits financiers particuliers ou en ouvrant des filiales dans les pays islamiques, mais c'est la première fois qu'un pays européen ouvre une banque islamique. « La banque islamique est une institution bancaire qui collecte des fonds et les utilise sur la base de la Charria islamique, dans le but de fonder une société solidaire et de réaliser une certaine justice dans la répartition des richesses » (Congrès international des banques islamiques, 1979).

Pour l'Europe, la finance islamique reste une énigme

L'IBB a son siège à Birmingham et possède trois autres agences: à Londres, Birmingham et Leicester. L'ouverture de sept autres agences est prévue durant l'année 2005. Son capital de départ (14 millions de livres, soit 20,8 millions d'euros) a été souscrit par des

investisseurs du Proche Orient (Abu Dhabi, Qatar, Bahrein, Arabie Saoudite) et des millionnaires anglais. Comme pour toute banque islamique, les différences avec les autres banques portent sur les points suivants: interdiction d'investir dans des entreprises liées à l'alcool, au tabac et à la pornographie; respect du précepte coranique qui interdit l'intérêt usuraire (riba); partage des pertes et profits. Un comité de supervision, intégré à l'établissement et composé de trois « sages », est chargé de s'assurer de la conformité des opérations de la banque avec la Charria.

La création de l'IBB répond à la volonté d'attirer les 2,5 millions de musulmans du pays, les centaines de milliers de visiteurs annuels en provenance du Moyen-Orient, les investisseurs institutionnels, les fonds de pension et caisses de retraite du Proche-Orient ou d'Asie, soucieux de diversifier leurs avoirs. Mais l'IBB souhaite aussi séduire les non-musulmans. Et surtout, selon Michael Hanlon, directeur du management, l'IBB viserait plus largement le marché européen au cours des trois prochaines années: elle espère être un modèle pour l'Union européenne qui compterait actuellement une quinzaine de millions de musulmans. Nées dans les années 70, les institutions financières islamiques opèrent dans près de 80 pays, concernent plus de 200 institutions et connaissent une croissance d'environ 10% par an depuis dix ans: il semble dès lors que l'Europe devra tenir compte de cet essor, même si pour elle la finance islamique reste une énigme. ■

QUE FAIT LE CERMAM ?

Avec le CERI, Paris

L'Irak sous l'occupation, quel bilan?
Les élections en Irak, quelles perspectives ?

Avec l'Institut européen de l'Université de Genève

L'Europe face à la crise algérienne
Algérie : la paix par le référendum ?

Avec la Fondation Bellerive

La question de l'eau au Proche-Orient

Avec le Centre d'études euro-arabe

Le monde arabe et islamique et les droits de l'homme

Avec l'UNESCO

La paix par le dialogue des cultures

Avec la FNAC

L'islam est-il passé à l'ouest ?
Le monde après le 11 septembre

Avec le Club suisse de la presse

Irak, Proche-Orient, point de vue du Qatar

Prochainement

Les réformes politiques dans le monde arabe
Le Maghreb dans tous ses états
Où va l'Arabie saoudite ?
L'Irak après les élections

Point de vue [A suivre...]

La chaîne française d'informations internationales (CFII) ou la polémique en direct

El Oifi Mohammed

Maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et Chercheur associé à l'Institut Français des Relations Internationales

Le projet de la CFII suscite en France des réactions contradictoires qui semblent parfois incompréhensibles. En effet, si la CFII est le fruit de la volonté présidentielle de doter la France d'un outil médiatique équivalent de CNN ou de la BBC, la réalisation du projet n'a pas échappé aux tensions qui entourent désormais toute action liée à la formulation de la politique étrangère du pays.

Tout d'abord, l'europanisation des politiques étrangères ou du moins la volonté de les harmoniser exigent des Etats de l'Union européenne une remise en cause partielle de leurs traditions diplomatiques nationales respectives. Dans cette perspective, et en termes médiatiques, il paraît hasardeux de faire l'économie d'une réflexion sur les difficultés d'articuler la «voix de la France» à la «voix de l'Europe». Indépendamment des intérêts qui sous-tendent chaque option, il n'est pas certain que le choix d'une chaîne française, et non pas d'une chaîne européenne, s'impose naturellement. Seule une europanisation du traitement de l'information télévisuelle paraît conforme à la volonté d'harmoniser les politiques étrangères des Etats de l'Union européenne. Tout autre choix peut même être considéré par certains comme un contresens historique.

Le choix des langues de diffusion est également lourd de significations. Si le message

de la France est censé toucher les élites politico-économiques à Djakarta, Sao Paulo, New York ou Riyad, le choix de la langue anglaise s'impose en priorité. L'utilisation de la langue arabe n'est utile que si la France a un message précis pour les peuples arabes. En effet, l'emprise américaine sur un nombre important de dirigeants arabes est telle qu'ils ne sont plus capables d'écouter un autre discours en dehors des injonctions américaines. L'usage du français seul ferait de cette chaîne un média régional incapable d'influer sur les opinions publiques dans les zones géographiques stratégiques, mais la multiplicité des langues constituerait un fardeau financier insoutenable à long terme.

Enfin, le choix d'une gestion privée ou publique de la chaîne distingue l'entreprise commerciale du projet politique. En effet, s'il est appréciable que cette chaîne puisse être rentable, en partie grâce aux recettes publicitaires, tout indique qu'il est très difficile d'attirer les annonceurs quand le public d'un média est trop large ou mal défini. Ainsi, le financement public de la BBC dote la Grande-Bretagne d'une présence médiatique mondiale sans pour autant transformer la BBC en simple porte parole du gouvernement britannique, ce qui la priverait de toute crédibilité. Le choix d'une gestion mixte (public/privé) est une solution médiane et équilibrée, mais qui peut être à l'origine de nombreux dysfonctionnements susceptibles, non seulement de retarder le projet, mais également de le faire avorter. ■

Le Maroc veut sa chaîne d'information

Hasni Abidi

Dans le cadre de la libéralisation du paysage audiovisuel, le Maroc s'apprête à lancer sa première chaîne d'information: Médi 1 TV. Ce canal d'informations en arabe et en français s'inspire de la radio franco-marocaine Médi 1 créée en 1980 à Tanger. Certes, Médi 1 revendique 24 millions d'auditeurs, mais son audience est déclinante depuis la



prolifération des chaînes d'informations arabes et surtout le succès de la Radio américaine Sawa, qui dispose d'une antenne à Casablanca. Le Français Pierre Casalta, actuel patron de Médi 1, ne se décourage pas, il espère concrétiser son projet dans le courant de 2005. Côté budget, les principaux actionnaires sont la Caisse des dépôts et Maroc Telecom. Pierre Casalta communique peu sur sa nouvelle chaîne car il sait que Médi 1 TV risque de fâcher plus d'un, dont le président Chirac, promoteur d'une autre chaîne française d'informations internationales qui peine à voir le jour. ■

Dans notre prochaine Lettre du mois de mai...

Monde arabe: réformes politiques en panne

Rapport du PNUD sur les pays arabes

Egypte: l'impasse

Pour recevoir nos publications ou vous abonner à cette lettre, prière de nous écrire: publications@cermam.org

L'actualité continue sur www.cermam.org

La Lettre du CERMAM

Directrice de la publication

Victoria Curzon Price

Directeur de la rédaction

Hasni Abidi

Secrétaire de rédaction

Carole Lager

Collaborateurs

Halla Al-Najjar

Samy Linden

Mohamed El Oifi

Alec H. Balasescu

Crédits Photo

Nicolas de Lavergne

Nadia Kassimi

Issander El Amrani

Relations publiques

Chiara Sulmoni

Graphisme et mise en page

mariocuddeDesign

Impression

Imprimerie des Bergues, Carouge

ISSN 1661-3538